

# Expérimentation PCAET / BRUIT

## Présentation synthétique des projets des territoires Grenoble-Alpes Métropole



# Description du projet

<b>Intitulé</b>	Climat, Urbanisme, Bruit et Air	
<b>Libellé</b>	Traiter l'air, l'énergie et le bruit de manière intégrée pour valoriser les synergies et maîtriser les antagonismes	
<b>Elu porteur du projet</b>	Jérôme Dutroncy, vice-Président Environnement, air, climat et biodiversité	
<b>Pilote</b>	Céline Antunes, chargée de la gestion des données environnementales et de la cartographie	
<b>Territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 450 000 hab.</li> <li>• 30 500 entreprises</li> <li>• secteurs industriels : numérique, énergie, chimie, santé, mécanique, filière sport.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Métropole</li> <li>• 49 communes</li> <li>• superficie 550 km<sup>2</sup></li> </ul>

# Aspects stratégiques

<b>PCAET</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>compétence</b> : Métropole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan Air Climat depuis 2012 !</li> <li>• PAEC 2015-2020 : Habitat et Transports, champs d'intervention prioritaires</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>révision</b> : PCAET 2018</li> </ul>		
<b>PPBE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Compétence</b> : Métropole.</li> <li>• <b>Observatoire du bruit</b> depuis 2012 (éval acoustique des projets d'aménagement)</li> <li>• <b>2<sup>e</sup> PPBE</b> (PPBE 2016-2021):             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Métropole apaisée : passage aux zones 30, piétonisation ....</li> <li>2. Achat de bus électriques</li> <li>3. Engazonnement des voies du tramway</li> <li>4. Mise en place de murs bas le long du tramway là où se serait nécessaire.</li> <li>5. Mise en place d'un dispositif de résorption des points noirs de bruit à l'attention des particuliers et bailleurs sociaux à la suite de l'opération Mur Mur sur le volet acoustique pour les copropriétés.</li> </ol> </li> </ul>	
<b>Articulation PCAET / PPBE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• articulation en cours ? : <b>oui (au moins sur l'air et le bruit)</b></li> <li>• <b>vision</b> : intégrer la thématique bruit dans les différents projets, au même titre que l'air, le climat et l'énergie.</li> <li>• Traiter les synergies et antagonismes entre Air et Bruit de manière intégrée.</li> </ul>	

# Aspects opérationnels

## **Projets structurants et sites pilotes**

Le projet se déclinera en 3 axes.

1. Poser le cadre pour l'avenir, par l'intégration de la thématique bruit au PCAET dans le cadre de son actualisation à l'horizon 2018.
2. Prise en compte du bruit dans l'aménagement, y compris dans les formes urbaines. Il s'agira de définir les préconisations en matière d'aménagement et de construction afin d'aboutir à des formes urbaines et un bâti prenant en compte à la fois les enjeux de nuisances sonores, de qualité de l'air et de climat. Ces préconisations pourront trouver toute leur place dans le futur PLUi en cours d'élaboration.
3. Concernant les projets structurants du territoire, deux actions seront proposées :
  - systématiser le croisement des analyses qui concernent l'air et le bruit lors des études préalables d'aménagement en analysant les scénarios au travers des modélisations.
  - renforcer la complémentarité des observatoires air et bruit dans une perspective de contribution d'un dispositif cohérent.